

Motion de l'ARELAS  
Votée le 25 janvier 2012

« L'Assemblée Générale de l'AreLas, siégeant le 25 janvier 2012, exprime sa déception de ce que l'Observatoire des Langues Anciennes n'ait pas été réuni en 2011, malgré la demande adressée en ce sens à Mme la Rectrice de l'Académie de Strasbourg, en commun avec l'association Guillaume Budé et la section de Strasbourg de l'APLAES, et malgré deux rappels de cette demande. L'Assemblée Générale craint que cette absence de réponse ne traduise un désintérêt des autorités rectorales pour les langues anciennes. Elle demande que l'Observatoire, qui s'était réuni tous les ans depuis sa création en 1999, soit à nouveau convoqué dans les meilleurs délais, afin que puisse se poursuivre la concertation entre le Rectorat et les acteurs et les promoteurs des langues anciennes dans l'Académie ».